

Département de l'Essonne

Ville de Grigny

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire

Séance du Jeudi 21 avril 2016.

L'An Deux Mille Seize, le jeudi 21 avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents :

24

P. RIO – D. ATIG – Y. LE BRIAND – S. LAATIRISS – E. ETE – C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – A. ZERKAL -
S. BELLAHMER – J. BORTOLI – C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMINETTE – A. QAROUACH – M. SOILIH -
M. RAMI – Y. ITOUA – C. RENKLICAY – C. MABANZA – C. M' PIANA – S. GIBERT – S. GAUBIER – D. DIARRA -
K. OUKBI.

Absents excusés représentés :

9

M. AUBRY représentée par S. LAATIRISS - G. BAGAVANNE représenté par C. MABANZA –
G. BINOIS représenté par K. OUKBI - Y. BOUKANTAR représenté par F. N' DOMBELE -
T. DIAWARA représentée par P. TROADEC - I. GRENOUILLAT représentée par C. VAZQUEZ -
L. HERGAUX représentée par D. ATIG - P. LOUISON représenté par Y. LE BRIAND -
F. OGBI représentée par C. TAWAB KEBAY –

Absents excusés :

2

S. BENDIAB – A. LAMOTHE.

Délibération N° DEL-2016-0037: Affectation du résultat 2015 et Vote du Budget Annexe Petite Enfance 2016.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à L1612-20, l'article L2311-1, l'article L2335-2 et L.2121-31,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 portant répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État,

Vu sa délibération n° DEL-2016-0012 du 16 avril 2016 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2016,

Vu sa délibération n° DEL-2016-0027 du 21 avril 2016 portant sur l'arrêt du compte de gestion « petite enfance » exercice 2015,

Vu sa délibération n° DEL-2016-0032 du 21 avril 2016 portant sur l'approbation du compte administratif « petite enfance » exercice 2015,

Vu l'avis de la commission des services ressources du 11 avril 2016,

Considérant par ailleurs l'intérêt de gérer en Autorisations de programme et Crédits de paiement les opérations à caractère pluriannuel,

Considérant que l'affectation du résultat 2015 fait partie intégrante de cette délibération,

Délibère et,

Article 1^{er}

Décide de reprendre le résultat de clôture 2015 de la section d'investissement - Budget Annexe Petite Enfance, soit la somme de 1 322.07 € au compte 001 « Résultat d'investissement reporté » du budget 2016.

Décide de reprendre le résultat de clôture 2015 de la section de fonctionnement - Budget Annexe Petite Enfance - soit la somme de 495 847.70 € au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté », du budget 2016,

Dit que ces affectations seront inscrites au Budget Principal Ville 2016.

Article 2

Approuve le Budget primitif 2015 « Petite Enfance » et ses annexes pour lequel les balances s'établissent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
65 106.66 €	0.00 €	0,00 €	65 106.66 €

RECETTES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
63 784.59 €	0,00 €	1 322.07 €	65 106.66 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
3 368 827.34 €	0,00 €	0.00 €	3 368 827.34 €

RECETTES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
2 872 979.64 €	0,00 €	495 847.70 €	3 368 827.34 €

Décide des inscriptions budgétaires sur le budget primitif – budget annexe petite enfance – année 2016 selon les tableaux ci-dessous :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	65 106.66 €	0,00 €	65 106.66 €
26	Titres et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL 1		65 106.66 €	0,00 €	65 106.66 €
001	Déficit reporté			0,00€
TOTAL 2				65 106.66 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
10	Dotations et réserves	0.00€	0.00€	0.00€
1068	Excédent de Fonctionnement capitalisé	0.00€	0.00€	0.00€
13	Subventions reçues	0.00€	0.00€	0.00€
16	Emprunts	0.00€	0.00€	0.00€
27	Autres immobilisations financières	0.00€	0.00€	0.00€
040	Transfert entre sections	300.00 €	0.00 €	300.00 €
021	Virement du fonctionnement	63 484.59 €	0,00 €	63 484.59 €
TOTAL		63 784.59 €	0,00 €	63 784.59 €
Report N-1				1 322.07 €
TOTAL				65 106.66 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
011	Charges générales	153 215.00 €
012	Charges de personnel	2 998 012.05 €
65	Autres charges	54 347.00 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	99 468.70 €
042	Transfert entre sections	300.00 €
023	Virement	63 484.59 €
TOTAL		3 368 827.34 €
Report N-1		0.00 €
TOTAL		3 368 827.34 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
013	Atténuation de charges	0.00 €
70	Vente de produits	154 956.18 €
73	Impôts et taxes	0,00 €
74	Dotations, subventions	1 103 023.46 €
75	Autres produits	1 615 000.00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL		2 872 979.64 €
Report de résultat		495 847.70 €
TOTAL		3 368 827.34 €

Autorise le prolongement des autorisations de programme antérieures et

Autorise les crédits de paiement qui sont dans le document annexé.

Ainsi délibère les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Philippe RIO.

Vote : à la majorité.

Absentions : 4 (D. DIARRA - S. GAUBIER - S. GIBERT - C. M' PIANA).

Contre : 2 (K. OUKBI - G. BINOIS).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :

25 AVR. 2016

Transmise en Préfecture le :

27 AVR. 2016